

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

5159, BOUL. ST-LAURENT

MONTRÉAL (QC) H2T 1R9

TÉL. 514 903 7627

COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 8 février 2023

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 4125
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4209-2022 - Rapport annuel 2021-2022 d'Énergir.
Précision sur la participation à la séance de travail du 9 février 2023 et Engagement de confidentialité par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli l'engagement de confidentialité pour SÉ-AQLPA aux fins de la séance de travail du 9 février 2023 au présent dossier.

Nous précisons que seul M. Jean Schiettekatte sera présent, pour SÉ-AQLPA, lors de cette séance. Il y avait une erreur à ce sujet dans notre [avis de participation C-SÉ-AQLPA-0002](#); nous nous en excusons. L'engagement de confidentialité est toutefois signé à la fois par M. Schiettekatte, par M. André Bélisle et par le soussigné, comme cela se fait usuellement, ceci afin de permettre la tenue de discussions confidentielles (*évidemment pas au sein de la séance de travail*) entre ces trois personnes sur les informations confidentielles ainsi reçues.

Il est à noter que les aspects non confidentiels de la séance de travail peuvent évidemment aussi déjà être librement discutés (*en dehors de la séance de travail*) entre le participant à la réunion et les autres membres de son équipe.

Nous en profitons pour inviter la Régie et tous les participants à inscrire la nouvelle adresse du soussigné indiquée dans l'en-tête, au Boulevard St-Laurent (en remplacement de l'ancienne adresse sur la rue Sherbrooke), dans tous leurs registres et dossiers.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. Les participants, par le Système de dépôt électronique de la Régie (S.D.É.).